

Auto-évaluer son établissement (ESSMS) avec le nouveau référentiel HAS

Objectifs

Compétences ciblées:

- Auto-évaluer son établissement

Aptitudes:

- Identifier les étapes et outils pour l'auto-évaluation de son établissement ou service
- Identifier les principales pistes de progrès sur les critères défailants

Les plus de ce programme

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges et réflexions sur les situations concrètes rapportées par les participants
- Analyse des pratiques

Formation accessible aux professionnels en situation de handicap

Auto-évaluer son Établissement ou Service Social ou Médico-Social (ESSMS) avec le nouveau référentiel HAS

Le référentiel d'évaluation HAS

- L'auto-évaluation : les obligations législatives et réglementaires correspondantes
- Le référentiel d'évaluation HAS : sa structure, ses critères, les méthodologies d'évaluation proposées Les critères applicables à l'ESSMS
- La plateforme SYNAE

Auto-évaluer son établissement

- L'adaptation des méthodologies d'évaluation à l'ESSMS
- Préparer et organiser l'auto-évaluation, récolter les informations, informer les acteurs concernés
- Mener en séance l'auto-évaluation de son établissement ou service : obtenir une cotation consensuelle et argumentée pour chaque critère

Exploiter son auto-évaluation

- Analyse détaillée des résultats collectés : le rapport d'évaluation généré sur la plateforme SYNAE
- Identifier les principales pistes de progrès pour se préparer efficacement à l'évaluation externe
- Elaboration du Plan d'Amélioration de la Qualité déduit de l'auto-évaluation

Public

Toute personne impliquée dans l'auto-évaluation de l'ESSMS, à tout niveau : encadrants, administratifs, soignants, intervenants, collaborateurs ayant une fonction qualité, etc. aucun prérequis

Durée

3 jours